



## AXE N° 1

### PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES CONFLITS DES ORGANISATIONS

Le métier de l'entreprise n'est pas de gérer les conflits. Dans l'objectif du zéro procès - en matière commerciale ou sociale - la médiation est une solution efficace, rapide et pérenne. Vous restez maître du temps, du coût et de la solution choisie. 85 % des conflits traités en médiation à la MDC aboutissent à un accord. 100 % des accords sont exécutés spontanément.

AXE N°1  
PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES  
CONFLITS DES ORGANISATIONS

## NOS OFFRES EN CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

### CONTEXTE :

- . BLOCAGE RELATIONNEL
- . DÉFICIT DE COLLABORATION
- . ABSENTÉISME
- . BURN OUT

---

### ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC

Nous identifions avec vous ces signaux d'alerte et agissons rapidement :

- en interne, par l'accompagnement de vos équipes
- en externe, par l'insertion de clauses de médiation dans vos contrats, avec vos fournisseurs et vos clients
- dans votre communication d'entreprise, par la mise en place d'une Charte Amiable de Résolution des Différends.

### ACCOMPAGNEMENT D'UN CONFLIT AVEC UN COLLABORATEUR

- accompagnement personnalisé
- médiation
- travail en équipe sur l'exercice du leadership.

### SITUATION DE CRISE : INTERVENTION SUR LE TERRAIN, COACHING ET SUPERVISION D'ÉQUIPE.

- Mise en place d'un contrat tri-partite entre vous, votre équipe et le médiateur de la MDC.
- Définition des objectifs et des résultats attendus
- Mise en oeuvre de démarches connexes : coaching d'équipes, supervision, médiation inter-personnelle.

### HOTLINE MDC :

- Vous rencontrez une situation conflictuelle ?
- une disponibilité garantie sous 48 heures
  - deux heures pour analyser avec vous la situation
  - un plan d'action vous est soumis
  - un réseau de conseils spécialisés à votre disposition

Consultez-nous pour une étude de vos besoins, et une proposition de convention sur mesure.



AXE N°1  
PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES  
CONFLITS DES ORGANISATIONS

## NOS OFFRES EN MÉDIATION

### CONTEXTE :

- . UNE NOUVELLE LÉGISLATION
- . UNE ALTERNATIVE AU PROCÈS
- . UNE SOLUTION EFFICACE  
ET MAÎTRISÉE

---

### DEUX CAS DE FIGURE :

#### 1. VOUS PRENEZ L'INITIATIVE DE LA MÉDIATION :

##### UN DÉROULEMENT EFFICACE

Vous prenez l'initiative ?

- saisissez la MDC pour qu'elle organise le cadre amiable de règlement du conflit
- nous proposons la médiation à votre contradicteur
- s'il l'accepte, une convention de médiation est établie.

Vous êtes d'accord, avec l'autre partie, pour saisir la MDC ?

- une convention de médiation est établie et signée
- la première rencontre de médiation est organisée
- vos conseils sont invités à vous épauler dans la médiation.

##### UNE CONFIDENTIALITÉ ABSOLUE

Vous avez besoin de sérénité et de discrétion. La MDC vous garantit une confidentialité absolue sur l'existence même de la difficulté et de la médiation que vous nous confiez.

#### 2. LA MÉDIATION EST PROPOSÉE PAR LE JUGE :

##### UN DÉROULEMENT SIMPLE

Le juge saisi vous propose la médiation au cours de la procédure judiciaire. Avec l'accord de toutes les parties, un médiateur MDC est désigné par le magistrat. Il dispose d'un délai de trois (3) mois (renouvelable 1 fois) pour conduire sa mission.

##### UNE CONFIDENTIALITÉ GARANTIE VIS-À-VIS DU JUGE

La confidentialité est préservée tout au long de la médiation. Aucune proposition ou déclaration faite en médiation ne peut être divulguée. En cas d'échec de la médiation, le juge tranche en droit, sans être influencé par le déroulement de la médiation dont il ne connaîtra pas le contenu.



AXE N°1  
PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES  
CONFLITS DES ORGANISATIONS

## NOS OFFRES EN MÉDIATION [SUITE]

---

### DANS TOUS LES CAS :

#### DES DÉLAIS COURTS :

→ La MDC s'engage sur les délais : 2 à 3 mois entre la saisine et la fin de la médiation.

#### UN ACCORD EXÉCUTABLE :

→ L'accord de médiation a autorité de la chose jugée et peut, si les parties le souhaitent, être homologué par le juge.

#### UN COÛT MAITRISÉ :

→ Frais de saisine : 200 € HT

→ Tarif horaire : 200 € HT/heure, partagés par les deux parties

→ Tarif différencié : 300 € HT/heure partagés entre les parties, selon l'enjeu et la complexité de l'affaire à résoudre

→ Médiation collective : sur devis.



AXE N°1

PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES  
CONFLITS DES ORGANISATIONS

## NOS OFFRES EN FORMATION

---

### FORMATION 11

#### PRÉVENIR ET GÉRER EFFICACEMENT LES CONFLITS DE L'ENTREPRISE

Maîtriser les délais, les coûts et les solutions à adopter en cas de conflits, constitue une priorité pour le développement et la pérennité de l'entreprise lors d'un conflit avec ses clients, ses fournisseurs et/ou ses salariés. La MDC vous transmet les outils indispensables pour relever le défi du zéro procès.

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Identification du risque social, commercial et environnemental de votre entreprise
- Diminution des coûts et des aléas liés aux contentieux
- Mise en place des outils nécessaires à la prévention et à la gestion des conflits de votre entreprise.

#### PUBLIC :

Dirigeant, manager, DRH, responsable achats, juriste d'entreprises, cadre commercial.

#### DURÉE ET TARIF INDIVIDUEL :

3 jours - 1 200 euros.

Formation adaptable en intra-entreprise, nous consulter.

### FORMATION 12

#### METTRE EN PLACE UNE CHARTE AMIABLE DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS

Les conflits commerciaux et relationnels, les risques psychosociaux sont une réalité incontournable et souvent délicate à gérer pour les organisations. Poser un cadre de résolution amiable des conflits, connu de tous, est l'objectif de cette formation.

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- La mise en place d'une Charte Amiable permet de créer un cadre collaboratif connu de tous
- Elle communique un signal fort de l'entreprise dans le cadre de sa stratégie RSE.

#### PUBLIC :

DRH, personnel RH. Dirigeant. Personnels de santé au travail. Responsable des achats et cadre commercial.

#### DURÉE ET TARIF INDIVIDUEL :

1 Journée - 450 euros.

Formation adaptable en intra-entreprise, nous consulter.



AXE N°1

PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES  
CONFLITS DES ORGANISATIONS

## NOS OFFRES EN FORMATION [SUITE]

### FORMATION 13

#### UTILISER LES OUTILS DE LA MÉDIATION POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS DANS L'ENTREPRISE.

Les conflits relationnels guérissent rarement seuls. Qu'il s'agisse d'un conflit avec les partenaires commerciaux ou les salariés de l'entreprise, leur résolution nécessite un tiers neutre extérieur au conflit. Apprendre à utiliser les outils de la médiation pour intervenir en facilitateur efficace au sein d'une organisation, est l'objet de cette formation.

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

→ Régler rapidement et efficacement les conflits au sein d'une organisation.

#### PUBLIC :

Professionnel RH, DRH, manager, personnel de santé au travail.

#### DURÉE :

3 jours en présentiel  
+ Formation à distance  
+ Training center

#### TARIF INDIVIDUEL :

1500 euros.  
Formation adaptable en intra-entreprise, nous consulter.

### FORMATION 14

#### LE RÔLE DES CONSEILS DE L'ENTREPRISE DANS LA RÉOLUTION AMIABLE DES CONFLITS.

Prévenir et gérer les conflits de l'entreprise, constitue une priorité pour ses conseils habituels, avocats et experts-comptables. Ne pas réfléchir à l'opportunité de la voie amiable constitue, de nos jours, un défaut de conseil. La MDC vous transmet les savoirs indispensables à la maîtrise des modes amiables de résolution des différends, principalement la médiation, au service de vos clients et du développement de votre cabinet.

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

→ Gestion performante de votre relation de conseil vis-à-vis de vos clients  
→ Fidélisation du client  
→ Maîtrise de l'aléa judiciaire.

#### PUBLIC :

Avocat et expert-comptable.

#### DURÉE ET TARIF INDIVIDUEL :

2 jours - 900 euros.  
Formation adaptable en intra-cabinet, nous consulter.

